



# CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

## BULLETIN D'INFORMATION N°55

### OCTOBRE 2021



LE MAIRE  
M. GUY BOUCHAUD  
[maire@saint-mesmin.fr](mailto:maire@saint-mesmin.fr)  
SECRÉTARIAT DE MAIRIE  
MME CHRISTELLE PROVOST  
MME VICTORIA DOS SANTOS  
[secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr)  
GITES  
[gites.mairiesaintmesmin@orange.fr](http://gites.mairiesaintmesmin@orange.fr)

MAIRIE OUVERTE LES MARDIS ET JEUDIS  
DE 9H00 À 12H30  
TEL : 05 53 52 71 02  
[www.saint-mesmin.fr](http://www.saint-mesmin.fr)

LES PERMANENCES DU MAIRE :  
LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H00 À 12H00  
LE SAMEDI SUR RDV

Dépôt légal n°24342/07

## NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à de nouveaux arrivants à Saint-Mesmin :

- Laurent TRONCHE, Corinne FAUCHEUX et leurs enfants, nouveaux propriétaires du Pagnon



- M. et Mme LALUM installés Chez Bobas, anciennement chez M. et Mme HAYE
- La famille FEUILLETTE, locataires au Poteau de Brussy

## NOS JOIES

### Naissance à la Côte

La commune de Saint-Mesmin ne cesse de gagner des habitants. La nouvelle arrivante est Lilou NOËL, née le 8 juillet à Périgueux. Félicitations aux heureux parents et beaucoup de bonheur à toute la famille.



Notre petit doigt nous dit que nous pourrions avoir prochainement d'autres joies du même ordre à

célébrer. Les Saint-Mesminoises font des bébés, et on s'en réjouit ! Un signe du Bien-vivre sur la Commune.

## NOS PEINES

### Décès de l'ancien maire : René Lasternas

Les obsèques de René Lasternas ont été célébrées à Saint-Mesmin samedi 17 juillet avec une courte cérémonie à l'église et une inhumation dans notre cimetière. Maire de Saint-Mesmin de 1989 à 2008, il séjournait dans la maison de retraite de Vigeois depuis 2018. Il nous a quittés en toute discrétion le 15 juillet et n'a pas souhaité recevoir les honneurs qui lui étaient dus en tant qu'ancien élu. Malgré sa volonté de partir discrètement, les Saint-Mesminoises sont quand même venus lui rendre hommage. Le Maire Guy BOUCHAUD, dans l'éloge funèbre qu'il a prononcé, a salué l'engagement exceptionnel de René LASTERNAS pour la commune et l'a remercié pour les conseils toujours avisés qu'il a su lui donner. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

### SAINT-MESMIN

#### L'ancien maire René Lasternas s'est éteint à 94 ans



Les obsèques de l'ancien élu seront célébrées ce samedi 17 juillet. M.P.

Ancien maire de Saint-Mesmin et longtemps correspondant du journal « Sud Ouest », René Lasternas s'est éteint jeudi 15 juillet dans sa 94<sup>e</sup> année.

Né à Saint-Mesmin en novembre 1927, menuisier retraité, il a participé durant plus de cinquante ans aux destinées de la commune. Il fut tout d'abord secrétaire de mairie pendant plus de vingt ans avant d'être élu maire de 1989 à 2008.

Il demanda à son successeur actuel Guy Bouchaud de redonner vie à Saint-Mesmin, qui était sur le déclin avec une population de 262 habitants. Il comptait sur lui pour inverser cette tendance. La commune compte aujourd'hui 326 habitants.

Depuis 2018, René Lasternas était pensionnaire de la maison de retraite de Vigeois. Il était toujours soucieux de la vie de son village, et suivait toujours les affaires communales.

Les habitants de Saint-Mesmin garderont tous un excellent souvenir d'un homme qui a consacré presque toute sa vie à ses concitoyens. Ses obsèques seront célébrées ce samedi 17 juillet à 10 heures à l'église. L'inhumation au cimetière de Saint-Mesmin suivra.

« Sud Ouest » présente ses sincères condoléances à son fils, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille.

Michel Pitout

## LE MOT DU MAIRE



Cher(e)s Saint-Mesminois(e)s,

Malgré les contraintes sanitaires dues à la pandémie, la saison estivale s'est très bien passée. Les touristes dans nos Gorges ont été au rendez-vous, nos gîtes ont connu du succès et la cohabitation avec les riverains a été exemplaire. Il faut dire que la grande majorité de nos visiteurs a eu un bon comportement. Ils ont respecté nos installations et notre environnement. J'espère qu'avec la nouvelle saison de chasse qui a débuté il en sera de même et que le partage de la nature se fera en excellente harmonie. Je compte sur vous tous, chasseurs, propriétaires et visiteurs pour que tout le monde y retrouve son compte.

Nous n'avons pas pu organiser nos traditionnels marchés de nuit. Toutefois, la soirée festive de présentation des nouveaux élus a été un succès et montre qu'il nous faudra dès que possible remettre en place de telles soirées conviviales où les nouveaux apprennent à connaître les anciens, où la volonté de poursuivre notre développement touristique s'affiche clairement. L'ouverture de notre nouveau gîte « La Cascade » conjuguée avec la réfection complète du gîte rural, baptisé « Les Mouflons », dont la gestion a été confiée aux Gîtes de France s'annonce prometteuse. Le 17 octobre, l'inauguration de la Base Départementale de Trail à laquelle vous êtes tous conviés à partir de 09h30 devrait faire connaître notre village au-delà des limites du Département et nous amener des clients supplémentaires. Des recettes en perspective qui nous permettront de financer la restauration de la Mairie en 2022-2023.

Un deuxième site intéressant pour notre commune mérite aujourd'hui notre attention. Nous espérons faire aboutir notre projet de préservation du site de la Colline des Âges, non pas pour y faire aller plus de touristes mais pour protéger les espèces animales et végétales rares qui s'y trouvent. En concertation avec tous les propriétaires riverains et grâce aux conseils et à l'aide du Conservatoire des Espaces Naturels, nous

souhaitons pouvoir mener à bien la préservation de ce site tout en laissant les propriétaires maîtres chez eux.

Fin septembre vous avez reçu le décompte de vos taxes foncières et avez pu constater une légère augmentation de la facture. Je tiens à préciser que, soucieuse de vos intérêts et consciente de la crise économique actuelle, la commune n'a pas augmenté son taux d'imposition. Vous avez pu relever qu'une nouvelle taxe est apparue, ce qui explique en partie l'augmentation de votre facture globale. C'est la taxe GEMAPI, instaurée par l'Etat à l'échelon national qui concerne en particulier l'entretien des rivières. J'espère que nous en verrons les effets sur l'Auvézère qui est de plus en plus encombrée d'embâcles...

Depuis la fin juin, notre secrétaire est en arrêt de travail. Nous souhaitons qu'elle revienne au plus vite mais visiblement ce ne sera pas avant l'automne prochain. C'est pourquoi nous avons dû embaucher une nouvelle secrétaire pour une année. Depuis le 1er septembre, elle a pris son travail à cœur et je peux vous assurer qu'elle a vite compris ce que nous attendons d'elle et qu'elle répondra à vos attentes. N'hésitez pas à venir la voir, lui faire part de vos demandes et avec moi elle trouvera une solution pour vous satisfaire. Au moment où j'écris ces lignes nous allons aussi devoir nous passer d'Éric pour quelques semaines. Pour l'instant, nous n'envisageons pas de remplacement car avec mon Adjoint Jean Pierre DURAND et d'autres conseillers disponibles nous avons décidé de mettre nos moyens matériels à la disposition de la commune pour pallier cette absence.

Avant de conclure, j'ai une pensée particulière pour mon prédécesseur René LASTERNAS qui restera un grand serviteur de SAINT-MESMIN.

Fin décembre et début janvier, nous espérons rétablir l'arbre de Noël pour nos enfants et le repas des Aînés. C'est avec cet espoir que je vous souhaite de profiter des belles couleurs de l'automne.

Guy BOUCHAUD

## Informations Intercommunales

### Urbanisme : PLUi

La phase d'élaboration du PADD (plan d'aménagement et de développement durable) devrait se terminer d'ici la fin d'année. Le PADD définit les grandes orientations en matière d'urbanisme sur le territoire en fonction des enjeux des quatre secteurs identifiés sur la Communauté de communes. La définition du zonage (zones constructibles ou non) sera effectuée en 2022. Il est encore temps de faire part de vos projets de construction et d'aménagement à [urbanisme@ccilap.fr](mailto:urbanisme@ccilap.fr) en précisant les références de parcelles concernées.

Pour toutes vos questions sur le PLUi et la transmission de vos projets, des permanences sont organisées :

- Saint-Mesmin : jeudi 14 octobre 2021, 18h00-20h00
- Saint-Cyr-les-Champagnes : mardi 19 octobre 2021, 18h00-20h00

Des réunions publiques pour présenter le pré-projet de PADD sont également organisées à :

- Excideuil : mardi 30 novembre à 18h30 (salle du château)
- Payzac : lundi 6 décembre à 18h30 (salle polyvalente)

### Lancement de la saison culturelle de la CCILAP

La saison culturelle de la communauté de communes redémarre le samedi 16 octobre, avec un spectacle d'ouverture donné par le Cirque Baraka et son Cabaret Rock !

La plaquette de la saison est disponible en téléchargement sur le site Internet de la communauté de communes :

<https://www.ccilap.fr/index.php/agir-pour-le-territoire/culture-mediatheques/saison-culturelle/programmation-culturelle>

## Informations municipales

### Nouvelle secrétaire de mairie



Suite à l'arrêt maladie de notre secrétaire Mme Christelle PROVOST et faute de personnel disponible dans le cadre du service de remplacement du Centre de Gestion, la municipalité a mis en place un poste de secrétaire de mairie dans le cadre d'un contrat aidé *Parcours Emploi Compétences* du Pôle Emploi.

Mme Victoria DOS SANTOS CORREIA, originaire de Sainte-Trie, a pris ses nouvelles fonctions le jeudi 2 septembre pour une durée de 12 mois. Son contrat pourra être prolongé, notamment avec le départ en retraite de Mme PROVOST prévu en 2022.

Notre nouvelle secrétaire se formera au fur et à mesure à ses nouvelles missions, notamment auprès de ses collègues en mairie d'Excideuil et de Savignac-Lédrier les mercredis. La jeune femme fait d'ores et déjà preuve de beaucoup d'application et de sérieux dans son travail.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à notre jeune secrétaire et de faire preuve de bienveillance le temps qu'elle ait pu apprendre les rudiments du métier.

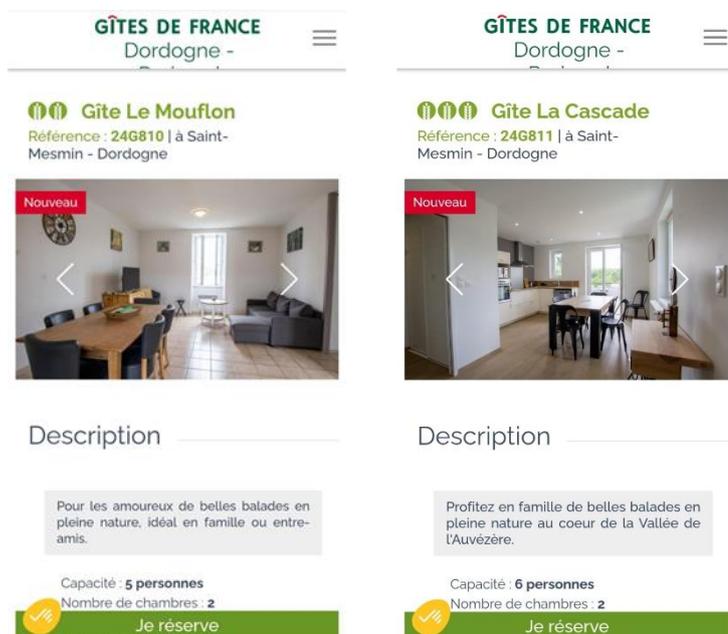
Les horaires d'ouverture de la mairie s'en trouvent ainsi élargis :

- MARDI 9h-12h / 14h-17h
- JEUDI 9h-12h / 14h-17h

## Nos Gîtes communaux

Nos deux nouveaux meublés sont affiliés aux Gîtes de France auxquels nous avons confié la gestion pendant 1 an. Ainsi la location touristique sera accessible par Internet.

La location du Gîte *Le Cantou* reste gérée par la Commune.



The image shows two side-by-side screenshots of the Gîtes de France website. The left screenshot displays the listing for 'Gîte Le Mouflon' with a reference number of 246810, located in Saint-Mesmin, Dordogne. It features a photograph of a dining area with a wooden table and chairs, and a green 'Je réserve' button. The right screenshot displays the listing for 'Gîte La Cascade' with a reference number of 246811, also in Saint-Mesmin, Dordogne. It features a photograph of a kitchen and dining area, and a green 'Je réserve' button. Both listings include a 'Nouveau' badge and a 'Description' section.

## Préservation de la biodiversité sur la colline des Âges



Le site de la Colline des Âges a été identifié comme une zone d'intérêt naturel depuis de nombreuses années. Des rapports d'études ont d'ailleurs été réalisés dès 1997. Le site est identifié comme Espace Naturel Sensible par le CAUE de la Dordogne en 2000. La précédente équipe municipale avait déjà tenté de sensibiliser les propriétaires aux enjeux de biodiversité sur leurs parcelles. La réunion publique avait cependant peu mobilisé. La nouvelle équipe s'est saisie de nouveau du dossier à l'occasion d'une rencontre avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine (CEN NA) et le Conseil Départemental. Depuis plusieurs mois, un partenariat est engagé avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine,

association dont la mission est de préserver la biodiversité et dont l'action s'étend à l'échelle de la Région <https://cen-nouvelle-aquitaine.org/le-conservatoire/>

Lors de rencontres informelles avec des membres de l'équipe municipale, les propriétaires de parcelles situées sur la colline avaient d'ailleurs exprimé leur soutien à une démarche de préservation du milieu naturel de la Colline des Âges.

Un premier courrier adressé aux propriétaires fonciers en avril 2021 présentait notre intention de préserver le site : diagnostic suivi de préconisations d'entretien réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine qui seraient ensuite mises en œuvre par la Mairie, accompagnée du CEN pour la recherche de financement notamment. Toute action menée sur des parcelles privées doit être officiellement autorisée par le propriétaire. La Mairie est en train d'établir une convention de prêt des terrains qui sera ensuite proposée à la signature des propriétaires.

Certains propriétaires, au vu de l'intérêt porté à leurs terrains et de la possibilité d'achat ont mis en vente leurs parcelles. Ces ventes sont pilotées par la SAFER qui fixe le prix de vente et dont la commission examine les dossiers des différents acquéreurs. Une première parcelle est en cours de vente. Le Conseil Municipal est majoritairement d'avis que l'acquisition par la Mairie permettra de mettre en œuvre plus rapidement un terrain d'expérimentation pour montrer un exemple de ce qui peut être fait.

Ce projet revêt en effet différents enjeux à prendre en compte :

- écologique : mise en œuvre rapide d'actions de préservation du site qui est envahi de fougères et pérennité de l'action menée
- financier : prise en charge municipale de l'entretien des terrains acquis. Nécessaire travail de recherche de financement pour mettre en œuvre l'entretien des parcelles sans participation financière des propriétaires.
- nécessité de consensus local : nécessité de maintenir la cohésion des propriétaires pour agir ensemble et de manière cohérente sur le site

- de partenariat : Le Conservatoire et le Conseil Départemental sont des acteurs essentiels pour nous accompagner dans la gestion écologique du site et la préservation de la biodiversité (connaissances scientifiques, moyens humains et matériels, accompagnement dans la recherche de financement grâce à leur connaissance des dispositifs de financement).

Une rencontre entre l'équipe municipale et le Conservatoire est prévue le 19 octobre pour la poursuite du projet.

## Réalisations sur la Commune

### Elargissement de route à Las Psycharias



La réfection de la route de Las Psycharias ayant entraîné un risque pour le passage du car scolaire, le Maire a fait appel à toutes les bonnes volontés pour résoudre le problème.

Appel entendu 5 sur 5 par les habitants du secteur qui se sont mobilisés pour permettre à nos enfants de circuler en toute sécurité.

Bernard REBIÈRE a accepté de donner du terrain pour élargir la voie, Jean-Louis THOMAS a fourni les engins du génie, Bernard PICHON a donné les pierres d'une vieille maison, Jean Pierre DURAND, l'adjoint au Maire, est venu avec sa pelleteuse et Éric MESPLET, notre cantonnier, a amené les cailloux.



Tout le monde s'est retrouvé sur place du dimanche 8 août au lundi 9 août pour réaliser les travaux.

Bravo et MERCI à tous. Voilà un bel exemple de solidarité communale !

Pour les remercier, le Maire les a invités à la soirée organisée avec les bénévoles du Tour du Limousin le 18 août au Verger de l'Avenir.

### Aménagement du carrefour du Verger de l'Avenir.

Voirie toujours. Sophie REBIÈRE a accepté de donner du terrain pour agrandir le carrefour, Jean-Louis THOMAS et Jean Pierre DURAND ont réalisé les travaux qui permettront de dégager le carrefour et d'assurer plus de visibilité.



### Installation du Pylône 4G

Annoncé depuis plusieurs mois, le pylône 4G a été installé entre Charoncle et Veaupeytourie cet été. Il entrera en fonction à la mi-octobre. Cette amélioration de la couverture du réseau téléphonique permettra une meilleure sécurité dans les gorges pour prévenir les secours en cas de problème. Les habitants et randonneurs pourront également profiter d'une meilleure utilisation de leurs smartphones.



## Travaux entre le château d'eau et le Poteau de Brussy

Des travaux sur notre réseau d'eau sont en passe de se terminer sur le secteur de la Colline des Âges et le Poteau de Brussy. Le château d'eau a été entièrement vidé le 6 octobre pour vérifier la mise en eau du réseau sur le secteur. Cette intervention a entraîné une coupure d'eau de plusieurs heures dans de nombreux hameaux.

Ce chantier a également permis l'installation d'une borne incendie au Poteau de Brussy.



Ces travaux ont été l'occasion de voir apparaître un feu rouge dans le hameau ! Fait assez rare pour être immortalisé par un riverain.



## Élargissement du chemin de randonnée du saut Ruban

Le chemin partant du bourg (le long de l'ancienne cantine) et menant au Saut-Ruban a été élargi et réaménagé. Cela permet de faciliter l'accès au Gîte *La Cascade* et invite à la balade de manière agréable.

AVANT

APRÈS



## LA VIE À SAINT-MESMIN

### Repas convivial du 30 juillet

La Municipalité a convié tous les habitants de Saint-Mesmin à un moment convivial le 30 juillet au Verger de l'Avenir. Le repas-concert animé par le *Brouillac Blues Band* a attiré quelques 150 personnes dans le respect des conditions sanitaires. La soirée s'est terminée vers minuit. Les convives ont pu partager un moment agréable et rencontrer les membres de l'équipe municipale nouvellement en place.

Un GRAND MERCI à tous les bénévoles qui nous ont prêté main forte pour l'organisation de cette soirée et ont contribué à son bon déroulement.





Dolly WEBSDANE, de l'Association *Auvez'Art* avait pour l'occasion réalisé une magnifique fresque représentant Saint-Mesmin, à colorier par les enfants. Bravo pour cette initiative originale et sa belle réalisation.



## Un camion coincé dans les gorges



Le 8 juillet, un poids lourd s'est engagé sur la route du pont de Saint-Mesmin et s'est retrouvé bloqué. La route a été fermée à la circulation de nombreuses heures, nécessitant l'intervention d'un camion remorqueur de grand gabarit.

## Passage du Tour du Limousin

Mercredi 18 août, notre commune a été sillonnée par les derniers kilomètres de la deuxième étape du Tour du Limousin, avant l'arrivée de l'étape à Payzac. Les coureurs ont traversé de nombreux hameaux. La course a été retransmise en direct sur la chaîne *L'Équipe 21* et suivie par *France Bleu*, offrant une belle couverture médiatique à Saint-Mesmin et à notre Région.



Encore une fois de nombreux bénévoles étaient présents pour assurer la sécurité au passage du Tour et nous les en remercions.

Ils se sont d'ailleurs réunis le soir du Tour pour un moment de détente bien mérité.

## La Fée des Champs emmène en balade

Fin août, l'Association d'éducation à l'environnement *La Fée des Champs* a fait découvrir la Nature à Saint-Mesmin aux professeurs du Collège Plaisance de Lanouaille. Oiseaux et autres bestioles ont ravi les promeneurs curieux.



## ÉVÉNEMENTS / ASSOCIATIONS

### Club du temps Libre

Notre club a repris ses activités le jeudi 16 septembre. Ses membres se réunissent désormais dans la salle d'accueil, tous les jeudis après-midi. N'hésitez pas à aller y partager lecture, jeux de société et gourmandises. L'accès au club est gratuit et ouvert à tous.



### L'ACCA communique son plan de chasse dominical

Suite à la mise en place de son nouveau bureau, l'Association Communale de Chasse Agréée a mis en place plusieurs actions de communication. À l'image de ce qui est fait nationalement par la Fédération de Chasse, le but de la démarche est de rappeler l'utilité de la chasse et de favoriser le bien vivre ensemble entre les différents « usagers » de nos bois, champs et forêts : randonneurs, riverains et propriétaires, sportifs etc.

L'ACCA a créé sa Page Facebook *ACCA Saint-Mesmin*, relayant ses actions d'entretien de clôtures, de lâchers et autres actions liées à la gestion de la faune sauvage.

Par ailleurs, l'association a également mis en place un QR Code mis à jour chaque dimanche, annonçant la zone de chasse empruntée, ceci afin d'informer les randonneurs et d'éviter le moindre incident. Ce QR code est affiché dans le Bourg et au hangar municipal. Il suffit de le scanner avec

votre smartphone à partir d'une application de lecture QR ou avec l'appareil photo quand la fonction QR y est incluse.



ACCA Saint-Mesmin

11 août 2021 · 🌐



Nouveau!

Pour la sécurité de tous, le QR code de l'ACCA. Il sera disposé au bâtiment communal, dans le bourg, à l'entrée des chemins publics.



Nous sommes randonneurs, traileurs, promeneurs, cueilleurs, agriculteurs, et chasseurs.

Tous passionnés par la nature et soucieux de notre sécurité, restons informés du parcours de chasse avec le QR code de l'ACCA de Saint-Mesmin

### Retour du Trail à Saint-Mesmin

ISLE LOUE AUVÉZÈRE

9H30 : INAUGURATION DU 1<sup>er</sup> SITE DORDOGNE PÉRIGORD TRAIL

**TRAIL**  
DORDOGNE-PÉRIGORD

17 octobre 2021 - Départ à 10 h

**Saint-Mesmin**  
Distances : 8 et 15 km  
Randonnée : 8 km  
Courses enfants : 900 m et 1800 m

TRAIL ÉPHÉMÈRE  
**GRATUIT**

Pass SANITAIRE OBLIGATOIRE

Inscriptions :  
<http://ok-time.fr>  
Pas d'inscriptions sur place

Renseignements :  
Direction des Sports  
et de la Jeunesse  
[cd24.sport@dordogne.fr](mailto:cd24.sport@dordogne.fr)  
05 53 02 02 80

Dordogne PÉRIGORD  
LE DÉPARTEMENT [dordogne.fr](http://dordogne.fr)

Vous êtes tous conviés le dimanche 17 octobre à 9h30 pour l'inauguration de :

SAINT-MESMIN

1ère STATION DEPARTEMENTALE DE TRAIL  
DORDOGNE PERIGORD TRAIL

Après les traditionnels discours inauguraux et pot de l'amitié, pourquoi ne pas vous inscrire pour un trail ou une randonnée ?

Deux épreuves officielles, chronométrées et avec classement sont prévues au programme :

- 8 km dont 370m de dénivelé positif ouvert aux concurrents nés en 2004 et plus. Ce trail très technique et difficile est destiné à un public initié et averti. Une très bonne condition physique s'impose.
- 15 km dont 590m de dénivelé positif ouvert aux concurrents nés en 2002 et plus

Les courses de trail traverseront les communes de Saint-Mesmin, Genis et Savignac-Ledrier.

Sont aussi proposées deux courses enfants, non chronométrées et non classées : 900m (ouvert aux enfants nés en 2010/2011) et 1800m (ouverts aux enfants nés en 2006/2007/2008/2009)

Pour les autres, une randonnée de 8km est prévue.

Buvette et restauration sur place, organisée par l'Association *Gorges Auvézère Sensation*.

Renseignements et inscription GRATUITE :

<https://ok-time.fr/competition/trail-dordogne-perigord-2021/>

## Tous en scène avec la Troupe du Saut Ruban



Notre troupe de théâtre recherche de nouveaux comédiens. Inutile d'avoir fait le cours Florent ou d'être un comédien averti pour intégrer la Troupe du Saut Ruban. Si vous avez envie de faire du théâtre dans une ambiance sympathique et chaleureuse, la Troupe vous accueille à bras ouverts.

Les répétitions ont lieu le vendredi soir à 20h30. Aucune date de représentation n'est fixée pour le moment. Les conditions sanitaires ont depuis 2 ans mis à mal la pratique théâtrale sur la commune (et ailleurs). La Troupe a cependant l'habitude de se produire à Saint-Mesmin et alentours depuis de

nombreuses années, égayant les soirées saint-mesminoises avec rires et bonne humeur.

La Troupe accueillera ses nouveaux membres le vendredi 22 octobre à 20h30 à la salle d'accueil. Une participation annuelle de 5€ est demandée pour adhérer à l'association. Renseignements à la mairie auprès de Valérie Leymarie.

## Randonnée Nocturne le 20 novembre

L'Association *Auvézère Animation* organise une *Randonnée Nocturne et Gourmande* le samedi 20 novembre à Saint-Mesmin. Après l'apéritif d'accueil, le départ est prévu à 18h dans le bourg de Saint-Mesmin pour un circuit de 10km environ avec une escale gourmande à mi-chemin.

La randonnée sera suivie d'un dîner aux couleurs de l'Automne vers 21h. Au menu : Potage, Boudin noir aux châtaignes et pommes, Marrons grillés, Café.

Tarif du Repas : 10€/personne.

Réservation avant le 10 novembre au 05.53.52.71.20. Possibilité de venir manger sans marcher 😊

Le contrôle du Pass Sanitaire sera effectué pour le repas. Pour les aficionados, le match de rugby sera également retransmis dans la salle du Cantou.

## À vos Agendas

**Judi 11 novembre :** Commémoration de l'Armistice de 1918 au Monument aux Morts et remise de médailles. Plantation d'arbres pour les enfants nés à Saint-Mesmin en 2021 ou installés définitivement sur la commune en 2021

**Samedi 18 décembre :** Noël des Enfants. Comme l'an dernier, le Père Noël fera le tour des hameaux pour offrir des cadeaux aux enfants de la commune jusqu'à 11 ans (nés en 2010). Merci aux nouveaux arrivants de bien vouloir se présenter à la Mairie pour être sûrs que les lutins du Père Noël n'oublient personne (ou envoyer un mail avec la date de naissance de vos enfants à [communication@saint-mesmin.fr](mailto:communication@saint-mesmin.fr))

**Samedi 8 janvier 2021 :** Repas des aînés au Cantou. Offert à tous nos aînés de plus de 65 ans sur inscription auprès de l'équipe municipale. Le repas (25 € pour les autres) est ouvert à tous les Saint-Mesminoises sur réservation

## CHRONIQUES AU FIL DU TEMPS

### Des enfants, des écoles

(Sources : Documentation Guy HAYE)

Si dans la cour de la Mairie on vous parle souvent de l'ancienne cantine, c'est que Saint-Mesmin avait aussi son école dans le Bourg. Celle-ci a accueilli des élèves jusqu'en 1980, ne comptant plus alors que 9 élèves.

Dans un conseil municipal de 1883, on trouve la mention de 2 projets de construction d'école : à Veau-le-Coteau et à Lavourie. Aucun des projets de construction ne vit le jour, cependant des élèves étaient bien accueillis dans une habitation de Lavourie. En 1907, c'est au Poteau de Brussy

que fut finalement construite la deuxième école de Saint-Mesmin. En activité de 1908 à 1976, le bâtiment fût racheté par M. MALAVAUX en 1983 pour devenir une habitation.

Il faut noter que certains enfants de Saint-Mesmin, dans les hameaux de Fargeas et Linard notamment, se rendaient quant à eux à l'école de Saint-Cyr-les-Champagne, qui était plus près pour s'y rendre à pied.

Les écoles de Saint Mesmin ont accueilli jusqu'à 120 élèves. Aujourd'hui, nous comptons 46 enfants (moins de 18 ans) sur la commune, scolarisés essentiellement à l'école de Payzac ou à l'école et au collège de Lanouaille.

## PARTAGE

*Pages ouvertes aux Saint-Mesminois*

### Les Astuces d'Annick et Erika

#### Trier vos noix simplement et rapidement :

Lors de votre récolte, mettez vos noix dans une bassine d'eau. Les noix abîmées ou véreuses flotteront. Ne gardez que celles du fond de la bassine.

#### Écalez vos noix facilement

Faites tremper vos noix dans une bassine d'eau sucrée pendant une nuit. Le lendemain vous séparerez coquilles et cerneaux en un tour de main.



## BIEN VIVRE ENSEMBLE : INFOS UTILES

### Distribution du Bulletin

Nombre d'entre vous sont attachés à notre bulletin, véritable rendez-vous trimestriel relatant la vie sur la Commune. Nous tenons donc à préserver ce lien entre nous et ferons perdurer sa parution aussi longtemps que vous nous en témoignerez l'utilité. Dans une logique écologique, sa diffusion au format papier doit être repensée. La majorité d'entre vous disposant d'adresse mail, vous recevez le bulletin dans son format numérique et la version papier fait

rapidement un aller simple vers vos poubelles. Aussi, ce bulletin ne sera distribué qu'aux résidents permanents.

Les autres Saint-Mesminois qui désirent continuer à recevoir le bulletin en version papier doivent se faire connaître auprès de la Mairie ou par courriel à [communication@saint-mesmin.fr](mailto:communication@saint-mesmin.fr)

Des exemplaires du bulletin seront toujours disponibles à la Mairie.

## Accueil Gendarmerie

Les travaux d'agrandissement de la caserne de Saint-Martial d'Albarède nécessitent une

THENON	HAUTEFORT	ST MARTIAL D'ALBARÈDE	SAVIGNAC LES ÉGLISES		
	08h30 - 17h00			Matin	Lundi
	14h00 - 18h00			Après-midi	
			08h30 - 17h00	Matin	Mardi
			14h00 - 18h00	Après-midi	
	08h30 - 17h00	fermeture temporaire		Matin	Mercredi
	14h00 - 18h00	fermeture temporaire		Après-midi	
08h30 - 17h00				Matin	Jeudi
14h00 - 18h00				Après-midi	
			08h30 - 17h00	Matin	Vendredi
			14h00 - 18h00	Après-midi	
08h30 - 17h00		fermeture temporaire		Matin	Samedi
14h00 - 18h00		fermeture temporaire		Après-midi	
			08h30 - 17h00	Matin	Dimanche et jours fériés
				Après-midi	

fermeture temporaire à compter du lundi 06 septembre 2021. Durant cette fermeture, l'accueil du public est assuré par les Gendarmeries d'Hautefort, Savignac-les-églises et Thenon.

## Brûlage des végétaux

Dans les communes rurales, le brûlage des végétaux par les particuliers est toléré entre le 1<sup>er</sup> octobre et le dernier jour de février.

Le brûlage doit être précédé d'une déclaration en Mairie trois jours avant sa réalisation. Les préconisations suivantes doivent être respectées :

- brûlage réalisé entre 10h et 16h
- en l'absence de vent
- sur une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule de secours

- en présence de moyens humains et matériels permettant d'enrayer tout incendie  
Important : lorsqu'il est toléré dans le cadre de l'arrêté préfectoral, le brûlage reste à la discrétion du Maire qui peut l'interdire ou l'interrompre pour des motifs de sécurité ou salubrité publique.

## Pause-Café Parents

Envie d'échanger sur votre quotidien de Parents et de poser des questions sur l'éducation de vos enfants ? La CCILAP propose des rencontres conviviales réunissant plusieurs parents et une consultante éducative – Psychopraticienne : Christina FOREST.

- Les lundis 11 octobre et 22 novembre de 13 h à 15 h à EXCIDEUIL (Librairie du Château)
- Les lundis 18 octobre et 29 novembre de 13 h à 15 h à LANOUAILLE (Mairie)
- Les lundis 8 novembre et 6 décembre de 13 h à 15 h à PAYZAC (Médiathèque)
- Les lundis 15 novembre et 13 décembre de 13 h à 15 h EN LIGNE (un lien de connexion vous sera communiqué après votre inscription)

Inscription la veille par SMS au 07 85 18 65 81.

La Pause-Café Parents est prévue pour 6 à 8 personnes.

Pour plus de renseignements : 07 85 18 65 81 Christina FOREST / 06 89 82 52 93 Nadège RAVIDAT Enfance-Jeunesse



# SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Conseil Municipal du 26 août 2021

### 1. Délibération sur la gestion des deux nouveaux meublés de Tourisme par les Gîtes de France

Suite à la réfection des meublés de Tourisme dit « Les Mouflons » et « La Cascade » et aux difficultés rencontrées pour une location par Airbnb, nous avons sollicité *Les Gîtes de France*, habitués à traiter avec les collectivités, qui ont visité les deux gîtes le 17/08. GdF a émis quelques réserves à corriger pour un classement en 2 épis. Une convention de gestion (15% de commission) a été proposée à la commune avec une tarification de location à la semaine évolutive en basse, moyenne et haute saison : entre 350€ et 480€ pour les Mouflons, entre 450€ et 580 € pour la Cascade, en suivant les préconisations GdF. Nous laisserions l'entière gestion des deux meublés à GdF pendant 1 an. Un bilan d'occupation sera fait au terme de la première année pour évaluer l'intérêt de poursuivre la démarche dans ces conditions. À noter, nous gardons la gestion pour le Cantou, pour pouvoir privilégier sa location auprès de nos habitants.

Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour l'obtention du classement et à signer la convention de gestion avec *Les Gîtes de France*.

## **2. Délibération sur la CLECT (Répartition des charges communautaires)**

Le Maire présente le rapport d'évaluation soumis à la CLECT, dont il a été élu Vice-Président, rapport adopté à l'unanimité des membres présents lors de la commission. Il rappelle les principes de transfert de compétences (notamment entretien des sentiers PDIPR sur la Commune – responsable PDIPR : Maire de Saint Germain des Près, VP Voirie) et de fiscalité. La CdC verse à la Commune environ 1400€/mois pour les missions assurées par nos employés municipaux et relevant de compétences intercommunales.

Monsieur le Maire rappelle que la CLECT, conformément à l'article 1609 nonies C du Code général des Impôts, est en charge de l'analyse des charges transférées entre l'EPCI et ses communes membres, et propose leur évaluation financière en vue notamment du calcul des attributions de compensation. Il expose que de nouvelles évaluations ont été faites concernant le transfert de charges en lien avec l'instauration de la Taxe d'aménagement intercommunale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE le rapport de la CLECT du 11 août 2021 et APPROUVE l'évaluation des transferts de charges proposés

## **3. Discussion sur l'achat éventuel d'une nacelle**

Afin de préparer au mieux l'arrivée de la fibre, un grand travail d'élagage doit être mené sur la commune. Normalement du ressort des propriétaires, certains n'auront pas la possibilité de le faire malgré l'obligation. La mairie pourrait proposer de le faire à un coût moindre qu'une société extérieure. Il nous faut du matériel.

Nous avons l'opportunité de racheter une nacelle (hauteur 16m) d'occasion (révision avant la vente) pour la somme de 9000€ HT. Il faudrait prévoir le prêt d'une remorque et des frais d'entretien de matériel. La location d'un engin similaire à BLS coûterait 200€/jour, solution qui semble plus intéressante. Le besoin en matériel émis par Eric MESPLET serait plutôt un giro-broyeur.

## **4. Création d'un poste de secrétaire dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences**

Notre secrétaire Mme Christelle Provost est en arrêt maladie depuis début juillet et ce pour une durée indéterminée pouvant aller jusqu'au printemps 2022. Mme Provost reviendra certainement avant son départ en retraite. La question de son remplacement est dans tous les cas une question qu'il faut aborder. Le service de remplacement du Centre de Gestion n'a pas de personnel disponible avant novembre. Après renseignement au Pôle Emploi, nous pourrions bénéficier d'un emploi aidé Parcours Emploi Compétences. Le Maire a reçu 11 CV et s'est entretenu avec une candidate ce jeudi 26/08/2021. Il souhaiterait une embauche au 2/09/2021. Il présente son profil aux membres du Conseil Municipal et a vérifié ses références professionnelles.

Ce type de contrat (grâce à une prise en charge à 80%) représenterait un coût d'environ 213,18€ par mois pour un poste de 24h soit 3 jours/semaine (Mardi, Mercredi et jeudi de 9h-12h / 13h-17h). La personne choisie devra bien sûr dans un premier temps suivre les formations de secrétaire de mairie sur son temps de travail, le mercredi notamment. Les heures d'ouverture de la mairie resteraient inchangées. Il s'agit d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi dans la limite de la valeur du SMIC.

Le Conseil Municipal DECIDE de créer 1 emploi dans le cadre du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes : la durée hebdomadaire afférente à l'emploi est 24 heures par semaine, la durée du contrat est de 12 mois et la rémunération égale au SMIC. Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

## **5. Questions diverses :**

**Problème de stationnement sur la place Sarlandie :** La croix gêne le stationnement sur 2 places de parking. Sa valeur patrimoniale et les coûts engagés pour la mise en valeur de la place ne justifient pas son déplacement. Les 2 places concernées seront dédiées aux 2 roues. (Installation d'un râtelier à vélo)

**Bac à gibier pour les déchets de venaison :** Jusque récemment, le système de gestion/collecte était à la charge de la Fédération de chasse. Décision récente de partage du coût entre la Fédération et les Communautés de Communes. Sans ce système d'équarrissage, risque sanitaire de propagation de maladies comme la tuberculose

**Problème de stationnement le long de la route entre le bourg et le pont ainsi que près du pont :** Des panneaux d'interdiction de stationnement devront être mis en place.

**Litige avec la Fédération de pêche** : remise en question du parcours de pêche sur la commune. À suivre.

## Conseil municipal du 29 septembre 2021

Le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour de la présentation du rapport du SPA et du SPANC.

Présentation de la secrétaire remplaçante, embauchée sur une base de 24h (mardi – accueil en mairie, mercredi – Formation/ stages, déplacement avec le véhicule de la commune et jeudi – accueil en mairie).

### 1. Autorisation d'achat d'une lande sur la Colline des Ages.

Le Maire, après une brève introduction, demande à Audrey NYS de présenter le dossier qu'elle gère avec lui. Elle rappelle au Conseil Municipal l'historique du projet de préservation de la lande du Puy des Ages : Zone d'intérêt naturel identifiée depuis 1997 (rapports d'études) et classée Espace Naturel Sensible, initiative de préservation lancée il y a 10 ans environ – réunion publique ayant peu mobilisé et projet relancé par la nouvelle équipe suite à une rencontre avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental. Depuis plusieurs mois, un partenariat est engagé avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, association dont la mission est de préserver la biodiversité et dont l'action s'étend à l'échelle de la Région. Un premier courrier adressé aux propriétaires fonciers présentait notre intention de préserver le site : diagnostic suivi de préconisations d'entretien réalisé par le CEN NA qui seraient ensuite mis en œuvre par la Mairie, accompagnée du CEN pour la recherche de financement notamment. La Mairie est en train d'établir une convention de prêt des terrains qui sera ensuite proposée aux propriétaires.

Certains propriétaires, au vu de l'intérêt porté à leur parcelle et de la possibilité d'achat par le CEN, ont mis en vente leurs parcelles. Il s'agit d'acquisition à l'amiable dont les prix sont fixés par la SAFER (ce qui garantit la transparence du marché et évite la spéculation foncière) dans le strict respect de la mise en concurrence. Concernant la vente d'une première parcelle, d'autres acquéreurs potentiels (personnes privées) se sont également portés candidats face au CEN. Le conseil municipal doit définir son positionnement dans cette situation, en examinant les enjeux et en mesurant l'incidence de l'acquisition par le Conservatoire ou de l'acquisition par la Mairie dans une volonté de maîtrise foncière. Le partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels sera dans tous les cas nécessaire pour l'accompagnement d'une gestion écologique du site et de préservation de la biodiversité (connaissances scientifiques, moyens humains et matériels, accompagnement dans la recherche de financement grâce à leur connaissance des dispositifs de financement).

Une rencontre entre l'équipe municipale et le Conservatoire est prévue le 14 octobre afin de convenir de la marche à suivre en matière d'acquisition foncière et de mise en œuvre du projet. Le Maire demande toutefois au Conseil Municipal de préciser sa position actuelle pour l'acquisition de la première parcelle afin d'expliquer son intention lors de la rencontre prévue. Il s'agit de mettre en place sur cette parcelle un modèle de ce qui pourra être fait pour la préservation de la lande du Puy des Âges pour que les propriétaires puissent avoir un exemple concret de la démarche.

Le Conseil municipal décide avec 10 voix (9 + 1 pouvoir) à autoriser le Maire à maintenir sa candidature d'achat. 1 abstention.

### 2. Décision modificative du budget

Au vu du report de la décision définitive pour l'achat de parcelle, la décision est reportée. Le maire présente des demandes de modifications budgétaires nécessitant délibération du Conseil concernant le paiement des travaux du gîte et la commande de panneaux de signalisation, ainsi qu'une demande d'écriture rectificative de la part de la nouvelle trésorerie de Nontron. Le conseil municipal approuve ces demandes de modification.

### 3. Achat d'un Gyrobroyeur

Il s'agit d'un Broyeur à axe horizontal de marque DESVOYS. Deux devis sont présentés pour des montants de 6500 € HT (Ets PORCHER) et 6800€ HT (NEW HOLLAND). A l'unanimité, le conseil municipal choisit le devis de l'Entreprise Porcher.

### 4. Présentation du Rapport de l'eau et du SPA et SPANC (Assainissement)

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur, Madame le Maire présente au Conseil municipal, pour l'exercice 2020, les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) du SPANC et du SPA et du Service de l'Eau (SIAEP)

- SPA / SPANC : la qualité du service est largement au-dessus de la moyenne
- La qualité de l'eau ne pose pas de problème.

Le Conseil Municipal prend acte de ces présentations.

Remarque : Les travaux en cours du réseau d'Eau entre la Colline des Ages et le Poteau de Brussy se déroulent très bien. Les travaux pour une borne incendie au Poteau de Brussy ont été ajoutés pour un coût moindre que s'ils avaient été menés indépendamment.

#### 5. Préparation inauguration Base TRAIL du 17 octobre :

La Mairie recherche des bénévoles pour l'organisation de la journée pour le contrôle d'accès et des pass sanitaires. L'association GAS tiendra une buvette et en gardera les bénéfices.

#### 6. Préparation des Festivités de fin d'année :

11 novembre : Organisation d'un rassemblement, remise de médailles, arbres des enfants des nouveaux arrivants de moins de 11 ans – contrôle du Pass Sanitaire pour le pot en intérieur. Achat d'une plante fleurie pouvant être replanté sur la commune.

Noël des enfants (18 décembre) : 28 enfants pour un budget approximatif de 20€ par enfant. Distribution porte à porte comme l'an dernier. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser l'achat de nouvelles décorations de Noël

Repas des Aînés (Samedi 8 janvier à 12h) : gratuit pour les + de 65 ans, cadeau pour ceux qui ne peuvent venir pour une incapacité physique. Potentiellement 130 personnes concernées. Nous ferons appel au traiteur habituel. / Cadeau : boîte de chocolats personnalisée (Commande : 50)

#### 7. Point sur les diverses réunions et travaux en cours

Adressage : Livraison des panneaux prévue entre le 11 et 15 octobre.

Assainissement : Un projet de station d'épuration sur Cubjac va coûter très cher et risque d'impacter le prix de l'eau sur l'intercommunalité d'ici l'an prochain

Antenne 4G est installée : mise en service mi-octobre.

Réunion et formation sur la transition énergétique prévues les 21 et 27 octobre. (Audrey NYS et Pouya MOHTASHAM)

Réunion PLUI 7 octobre : Audrey NYS remplacera Guy BOUCHAUD et Bernard LABORIE tous deux indisponibles.

Réunion SMECTOM prévue le 7 octobre. Michel NOUHAUD étant indisponible en octobre, c'est JP DURAND qui devra assister à cette réunion.

#### 8. Divers

Le 20 novembre, Auvézère Animation organise une randonnée nocturne.

Diffusion du bulletin : La commune tient à préserver la fréquence de 4 bulletins par an. Sa distribution va cependant être repensée pour 2022. Une mention explicative sera insérée dans le prochain bulletin.

## Dernière Minute



Un exercice de sauvetage de la Gendarmerie a eu lieu ce vendredi 8 octobre après-midi dans les Gorges de l'Auvézère. Un spectacle impressionnant témoignant des compétences des équipes de secours, en particulier dans des sites difficiles d'accès.

## RESUME EN IMAGES



Repas des bénévoles après le Tour du Limousin, Nouveau Gîte *La Cascade*



Un camion bloqué dans les Gorges, Beauté de la Nature (Papillon : Vulcain) et Nature en folie (Deuxième floraison de cerisier au mois d'Août !!?)



Repas du 30 juillet, Passage du Tour du Limousin du 18 Août